

## Analyse prospective 2009-2012

Afin de calibrer au mieux l'emprunt nécessaire au financement des travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, nous avons demandé à la trésorière une analyse financière prospective sur les exercices 2009 à 2012. Cette analyse montre que la capacité d'autofinancement de la commune resterait stable aux alentours de 8 000 €, hors investissements. Elle montre par ailleurs que notre fond de roulement est relativement confortable. Ces deux éléments nous permettront de contracter un emprunt de seulement 30 000 € (pour un montant total à financer de 50 000 €), sur une durée de quinze ans, de façon à rester à un niveau d'endettement raisonnable tout en préservant une capacité d'autofinancement suffisante (de l'ordre de 7 000 €).

## Manifestations 2010 : à vos agendas !

- Vœux du conseil municipal et repas des habitants : le dimanche 24 janvier 2010
- Soirée choucroute (comité des fêtes) : le samedi 20 février 2010
- Randonnée (comité des fêtes) : le samedi 22 mai 2010
- Soirée jambon braisé (comité des fêtes) : le samedi 12 juin 2010
- Jeux intercommunaux (organisés par la commune d'Oriolles) : le samedi 24 juillet 2010

## Naissance

- Téo Normand le 13 août 2009 à Saint-Michel  
Le conseil municipal présente ses félicitations aux parents.

## Horaires d'ouverture de la mairie

Le mardi après-midi de 14H00 à 17H00

Le jeudi matin de 9H00 à 12H00

Le samedi matin de 10H30 à 12H30

(permanence d'élus, en cas d'absence, n'hésitez pas à me contacter à mon domicile : 05 45 98 36 06)

**Il y aura une permanence à la mairie pour l'inscription sur les listes électorales, le jeudi 31 décembre, de 9H00 à 12H00.**

- De nombreux documents sont à votre disposition à la mairie pour vous informer sur la santé (grippe H1N1), sur la qualité de l'eau potable distribuée, sur les zones Natura 2000... etc.  
N'hésitez pas à venir les consulter à la mairie !

## Décès

- Mme Marie Faure, née Demarrez le 20 août 2009 à Saint-Laurent des Combes
- Mme Huguette Martinaud, née Pontéry le 5 octobre 2009 à Saint-Michel
- M. Pierre Maurin le 7 octobre 2009 à Soyaux

Le conseil municipal s'associe à la douleur des familles et tient à leur présenter ses plus sincères condoléances.

## Numéros utiles

- Mairie : 05 45 98 28 55 (répondeur)
- Comité des fêtes : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78
- École Montboyer : 05 45 98 28 55
- École Saint-Martial : 05 45 60 34 97
- Déchetterie Brossac : 05 45 98 59 26
- EDF (dépannage) : 08 10 33 30 16
  - Pompiers : 18 ou 112
  - Gendarmerie : 17
- Secours médicaux (SAMU) : 15 ou 112

# Saint-Laurent des Combes

Bulletin municipal n°4 - 4<sup>ème</sup> trimestre 2009

## Editorial



2009, l'année des grands projets ! Ce sont en effet des projets importants qui ont été lancés ou réalisés cette année : **la réfection du plancher de la salle communale**, d'une part, et **l'effacement des réseaux aériens dans le bourg**, d'autre part.

Pour ces projets, nous avons reçu des subventions de nos collectivités partenaires, sans qui nous n'aurions pas pu réaliser des investissements de cette importance. Pour le premier, ce sont la région, le département et le sénateur Michel Boutant (sur son enveloppe parlementaire) qui nous ont aidés. Pour le second, c'est le département, par l'intermédiaire du syndicat départemental d'électrification et de gaz d'une part et grâce au FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) d'autre part qui a été notre principal financeur. Je tiens ici à les remercier très sincèrement pour leur soutien.

Et l'état, penseront certains ? Et bien l'état brille par son absence sur ces deux projets... Signe des temps, résultat de la décentralisation, l'état continue de nous soutenir par sa dotation de fonctionnement mais nous aide de moins en moins pour nos investissements. Il nous aide également par la présence à nos côtés de ses représentants, mais là encore, l'évolution est plutôt à la baisse : ainsi, la fermeture de la trésorerie de Baignes, annoncée pour début 2010, va nous priver d'une aide de proximité bien précieuse pour l'élaboration de nos budgets et la tenue de nos comptes. Bien sûr nous bénéficierons toujours de l'aide des fonctionnaires regroupés à Barbezieux, mais l'effectif diminuant pour une charge de travail à peu près identique, nous devons nous attendre à un peu moins de disponibilité...

Bonnes fêtes à tous.

## Ecoles

### ● Le RPI Saint-Martial - Montboyer

Nous avons encore la chance d'avoir un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) sur la commune, regroupée avec Montboyer et Saint-Martial.

L'ensemble du RPI représente 30 élèves soit 17 élèves sur le site de Montboyer, classes allant de la Grande Section au CE1 et 13 élèves pour le second cycle sur le site de Saint-Martial soit CE2 à CM2. Nos enfants rejoignent ensuite les autres élèves au collège de Montmoreau.

Les deux enseignantes du RPI Mme Dumas et Mme Lonsagne attachent une grande importance à la nature, aux activités sportives et préparent tous les deux ans avec l'aide des parents d'élèves un voyage de cinq jours à la montagne, en classe de mer ou en classe verte. Les deux cantinières offrent quant à elles une qualité gustative indéniable en cuisinant elles-mêmes de bons petits plats à nos galopins.

Le site de Montboyer emploie trois salariés allant de quelques heures pour la surveillance du matin et la préparation des repas à la cantine à plus pour l'aide maternelle qui assiste la maîtresse tous les jours. Le site de Saint-Martial emploie également deux salariés quelques heures par jours pour assurer la cantine et la surveillance de cette dernière.

Le ramassage scolaire est assuré tous les jours et dessert les trois sites de Saint-Laurent, Saint-Martial et Montboyer. Le SIVOS qui est un regroupement financier des trois communes pour le transport scolaire permet aux enfants de prendre le bus gratuitement. Quant à la garderie du matin et du soir les plages horaires allant de 7h30 à 18h50, permettent aux parents qui travaillent d'avoir la tête sereine.



Le RPI de Montboyer-Saint-Martial est certes une des rares exceptions scolaires qui permet aux enfants d'avoir des cours adaptés avec un petit nombre mais a tous les atouts d'une école plus importante. A nous de nous battre au quotidien pour que ce havre scolaire perdure.

### ● La kermesse des écoles

C'est Saint-Laurent des Combes qui a accueilli cette année la kermesse des écoles, le 27 juin. Après une après-midi consacrée à divers jeux de plein air, les parents ont pu assister à un spectacle musical et théâtral préparé par les enfants avec l'aide des deux maîtresses. La journée s'est terminée dans la convivialité par un repas froid.



## Breves

### ● Élise Bourdier championne de France !

Élise s'est distinguée lors des championnats de France de TREC en attelage (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition) en remportant le titre avec son équipe, le 22 juin à Cardroc en Bretagne. Nous la félicitons ici.



### ● Soirée jambon 2009

Affluence record pour la soirée jambon organisée par le comité des fêtes le 7 juin 2009 : plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation du comité des fêtes !



### ● Cérémonie du 11 novembre 2009

Cette année, cette cérémonie a été marquée par la remise à Pierrot Naud d'une médaille et d'un diplôme d'honneur en reconnaissance de ses 30 ans de bons et loyaux services comme porteur-drapeau. Nous tenons à le remercier ici très chaleureusement.



## Réflexion sur les documents d'urbanisme

Avec les communes de Brie sous Chalais, de Saint Félix, de Sainte Souline et de Châtignac (qui est à l'origine de cette initiative), nous avons commencé à réfléchir à l'opportunité de nous doter d'un document d'urbanisme. Ce document peut être de deux natures : la carte communale, qui traite uniquement des zones constructibles, ou le plan local d'urbanisme (PLU, autrefois appelé POS, Plan d'Occupation des Sols) qui intègre également les zones de protection de l'environnement, les zones d'activité, les zones de protection du patrimoine... et permet d'assortir les zones constructibles de règlements d'urbanisme pour définir des règles architecturales.

En l'absence d'un tel document, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique pour l'instruction des certificats d'urbanisme et des permis de construire. L'état nous incite donc fortement à nous engager dans cette réflexion, mais malgré plusieurs réunions sur ce sujet avec le responsable du service urbanisme de la DDE, nous avons finalement décidé de ne pas nous engager dans cette démarche pour le moment. En effet, le coût d'une telle étude n'est pas négligeable, et le très faible nombre de permis de construire que nous instruisons chaque année ne nous semble pas de nature à justifier un tel investissement.

## Les jeux intercommunaux 2009 à Passirac

Le dimanche 26 juillet 2009, la commune de Passirac, organisatrice des jeux intercommunaux, nous a accueillis ainsi que sept autres équipes communales du canton, afin de nous affronter dans de multiples épreuves.

Nous avons pu tout au long de cette journée mesurer les capacités aussi physiques qu'intellectuelles de chaque équipe, avec à l'arrivée la grande satisfaction de finir à la deuxième place du podium, juste derrière la commune de Passirac, « Organisatrice ».

Merci à tous les participants et participantes qui ont permis d'obtenir ce résultat, ainsi qu'un grand bravo à la commune de Passirac pour l'organisation vraiment réussie de cette journée.

Le comité des fêtes organisera une soirée au cours de laquelle nous pourrions visionner les photos réalisées durant cette journée et nous remémorer ainsi les bons moments passés ensemble. La date vous sera communiquée ultérieurement.

L'année prochaine, les jeux se dérouleront sur la commune d'Oriolles, le 24 juillet.



## Déclaration des puits

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Les forages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 doit faire l'objet d'une déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

La déclaration devra être réalisée en remplissant un formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur le site Internet consacré aux forages domestiques : <http://www.forages-domestiques.gouv.fr>

Ce formulaire devra être déposé à la mairie.



## Actualités

### ● Travaux de voirie

En 2009, deux routes ont été refaites complètement : celles qui desservent les villages de chez Pinard, de chez Plante et de chez Caillaud. D'autres ont fait l'objet de réparations : celles qui desservent les villages des Roquilles, de chez Charles et de chez Gilet.

### ● Un nouveau plancher pour la salle communale

Le conseil municipal s'est réuni le dernier samedi d'août pour démolir le plancher existant vieillissant et faire le terrassement. Les entreprises retenues après consultation sont ensuite intervenues pour réaliser la chape, le carrelage et le plancher. Les travaux seront financés grâce à des subventions obtenues auprès de la région, du conseil général et du sénateur Michel Boutant (fonds parlementaires). Nous inaugurerons cette belle réalisation début 2010.



## Portrait - Jean-François Decroix

Jean-François Decroix nous dit en souriant qu'il compte prendre sa retraite en janvier 2010. Retraite bien méritée... mais fourmillante de projets ! Retour sur un parcours professionnel atypique, au service de l'agriculture locale.

### Qu'est ce qui vous a conduit vers l'agriculture biologique ?

Dans les années 1990, alors que j'étais installé depuis plusieurs années en viticulture traditionnelle, j'ai été confronté à des difficultés techniques dans la lutte contre les insectes des vignes. J'ai alors commencé à prendre conscience que les insecticides ne constituaient pas nécessairement la réponse la plus adaptée, et qu'il nous revenait à nous de faire preuve d'imagination pour dépasser les difficultés techniques et trouver des solutions respectueuses de nos paysages et de nos traditions. Désireux de progresser dans mes réflexions et mes pratiques, je me suis alors appuyé sur les réseaux de l'agriculture biologique et j'ai effectué la conversion définitive de mon exploitation en 1994.

### Quelles sont vos productions et quels circuits de commercialisation privilégiez-vous ?

Une partie de mon activité repose sur la production de céréales traditionnelles panifiables, telles que le blé et l'épeautre, que je transforme à la ferme et que je vends sous forme de farine. Par ailleurs, dans un souci de valorisation des sous-produits des céréales, la balle d'épeautre sert à la confection d'oreillers et coussins. Je complète cette activité par la production de lentilles vertes et de pois cassés. Par ailleurs, mon activité viticole me permet de proposer à ma clientèle locale un panel de produits issus de la vigne, tel que le cognac, le jus de raisin pétillant, le pineau...

En matière de distribution, je suis très attaché au développement des circuits courts et à la vente de proximité, c'est pourquoi je privilégie la vente directe au sein de l'exploitation. Cependant, mes produits sont également disponibles dans les magasins spécialisés de la région.

### L'année dernière, dans le cadre du printemps des énergies renouvelables, vous avez invité le public à découvrir votre installation de panneaux photovoltaïques, un projet plutôt innovant : vous pouvez nous en dire quelques mots ?

Avec ma fille, il y a deux ou trois ans nous avons engagé une réflexion sur l'opportunité de produire localement et proprement l'énergie nécessaire à l'exploitation agricole et à la vie domestique. Notre choix s'est finalement porté sur les panneaux photovoltaïques. Nous avons équipé le toit du hangar de panneaux, sur une surface d'environ 180 m<sup>2</sup>. L'énergie produite à partir du soleil alimente le réseau local et dessert notre hameau et les hameaux alentours. Pour le moment, cette installation innovante en Poitou Charente, qui nécessite peu d'entretien, nous donne entière satisfaction.